

que les secteurs de l'administration, du personnel, et de la coordination des politiques relèvent directement du sous-secrétaire.

Ces trois hauts fonctionnaires sont suivis, dans l'ordre hiérarchique, par douze sous-ministres adjoints (SMA) qui dirigent les principales unités opérationnelles du ministère, à savoir les secteurs géographiques et fonctionnels (voir ce qui suit). Chaque secteur comprend deux directions générales ou plus, chacune administrée par un directeur général, et chaque direction générale comprend deux directions ou plus, chacune administrée par un directeur.

La structure décrite ci-dessus a été conçue pour permettre une gestion plus efficace des politiques et des ressources gouvernementales. Des responsabilités considérables sont maintenant déléguées aux secteurs géographiques et à leurs directeurs généraux.

### *Secteurs géographiques*

Les cinq secteurs géographiques du ministère administrent et coordonnent l'ensemble des relations du Canada avec les cinq principales régions du monde (Afrique et Moyen-Orient, Asie et Pacifique, Europe, Amérique latine et Caraïbes, États-Unis) et ses activités dans celles-ci. Les sous-ministres adjoints dont ils relèvent conseillent le sous-ministre du Commerce extérieur sur toutes les questions économiques et commerciales relatives à leur région, et le sous-ministre des Affaires politiques sur tous les autres sujets se rapportant à la politique et aux programmes du Canada dans leur territoire. Ils veillent, en outre, à ce que les unités des secteurs géographiques coordonnent leurs activités avec les unités appropriées des secteurs fonctionnels.

Chacun de ces cinq secteurs comporte deux directions générales ou plus, elles-mêmes organisées sur une base géographique, c'est-à-dire régionale. La plupart des directions générales comprennent une direction de l'expansion du commerce, qui sert de point de contact avec le monde des affaires; une direction des relations, chargée des relations politiques, économiques et commerciales; une direction des programmes, qui gère les programmes d'immigration, d'affaires publiques et d'affaires culturelles, et s'occupe des visites effectuées par des Canadiens dans la région ou par des représentants de celle-ci, au Canada; et un bureau de l'administration régionale, qui s'occupe de la planification et de l'utilisation des ressources tant dans les services de l'administration centrale que dans les missions situées dans la région dépendant de la direction générale. C'est habituellement au niveau de la direction générale que s'effectue la synthèse des éléments de l'activité ministérielle (politique, commerce, immigration, affaires culturelles) jusqu'alors traités séparément.